



CC du Pays d'Ornans (Siren : 242504207)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Ornans
Arrondissement	Besançon
Département	Doubs
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	29/12/1998
Date d'effet	29/12/1998

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-Claude GRENIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	mairie
Numéro et libellé dans la voie	26 rue Pierre Vernier
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	25290 Ornans
Téléphone	
Fax	
Courriel	paysornans@wanadoo.fr
Site internet	pays-ornans.com

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	11 426
Densité moyenne	49,95

Périmètre

Nombre total de communes membres : 22

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
25	Cademène (212501068)	84
25	Chantrans (212501209)	433
25	Charbonnières-les-Sapins (212501233)	201
25	Chassagne-Saint-Denis (212501290)	120
25	Châteauvieux-les-Fossés (212501308)	12
25	Durnes (212502082)	162
25	Echevannes (212502116)	84
25	Foucherans (212502504)	465
25	Lavans-Vuillafans (212503312)	231
25	L'Hôpital-du-Grosbois (212503056)	572
25	Lods (212503395)	229
25	Malbrans (212503601)	140
25	Mérey-sous-Montrond (212503759)	436
25	Montgesoye (212504005)	478
25	Mouthier-Haute-Pierre (212504153)	323
25	Ornans (200055903)	4 468
25	Saules (212505358)	234
25	Scey-Maisières (212505374)	308
25	Tarcenay (212505580)	1 015
25	Trépot (212505697)	530
25	Villers-sous-Montrond (212506281)	201
25	Vuillafans (212506331)	700

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 22

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Electricité, Gaz
: <i>autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité</i>
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales
- <i>action de protection, d'aménagement et de mise en valeur de la Loue et de ses bassins versants reconnus d'intérêt communautaire. Ne sont reconnues d'intérêt communautaire que les actions menées dans le cadre des compétences du syndicat mixte de la Loue auxquelles la communauté de commune adhère.</i>

Sanitaires et social

- Action sociale

Politique d'insertion par le travail et de lutte contre les exclusions dans le cadre des actions développées par les institutions départementales, régionales ou nationales (chantier d'insertion pour la restauration des ruines du Castel Saint-Denis.)

Politique de la ville

- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale

Programme local de l'Habitat. La communauté de communes est autorisée à adhérer à l'établissement public foncier du Doubs.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

sont reconnues d'intérêt communautaires les zones suivantes : Aux Malades (Ornans), La Louière (L'Hôpital du Grosbois), Aux Essarts (Tarcenay), ainsi que toutes les zones d'activités futures (hors extension).

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

- réalisation d'équipements immobiliers nécessaires au maintien et au développement de l'activité économique et touristique créés sur des sites propriétés de la cc ou lorsqu'ils sont destinés à la création d'emplois et à l'augmentation des bases de TP, (espace ludique et touristique de la vallée de la Loue). - Promotion et animation économique d'IC : toutes actions, qui par leur rayonnement économique ou leur caractère innovant visent au développement économique de la cc.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Réalisation et gestion d'équipements sportifs, culturels, socio-éducatifs d'intérêt communautaire : escalade, randonnée, cyclisme. équipements qui de par l'origine intercommunale des bénéficiaires et leur caractère innovant, méritent d'être pris en charge par la CC. Relèvent de cette appréciation d'ores et déjà : la via ferrata, l'aménagement de boucles intercommunales de randonnée.

- Activités culturelles ou socioculturelles

: soutien au développement des activités culturelles et socio-éducatives d'IC : école intercommunale de musique du Pays d'Ornans, la photothèque, l'accès aux manifestations culturelles en direction des élèves, ainsi que toute action dans ces domaines qui, de par l'origine des bénéficiaires et leur caractère innovant et original méritent d'être prises en charge par la cc.

- Activités sportives

: soutien au développement des activités sportives d'IC : enseignement du tennis, ainsi que toute action dans ces domaines qui, de par l'origine des bénéficiaires et leur caractère innovant et original méritent d'être prises en charge par la cc.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

elle est autorisée à adhérer à un établissement public chargé de l'élaboration et du suivi du SCOT

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

: réalisation ou gestion d'opérations d'aménagement du territoire reconnues d'IC (toutes actions ou opérations de type ZAC, ZAD, futures dont l'objet ou la nature se situe essentiellement dans les domaines de compétences de la cc.

- Constitution de réserves foncières

droit de préemption par délégation

- Etudes et programmation

études liées à l'aménagement du territoire communautaire

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Aménagement et entretien de la voirie communale reconnue d'intérêt communautaire.

Sont reconnus

d'intérêt communautaire : - les voies ouvertes à la circulation automobile, - en agglomération, les voies communales et chemins ruraux revêtus d'un enduit, - hors agglomération, les voies communales et chemins ruraux revêtus d'un enduit

reliant les communes entre elles et/ou reliant une route départementale et/ou desservant une habitation et/ou une activité économique. Les trois opérations suivantes, qui ont fait l'objet d'un engagement juridique en termes de maîtrise d'ouvrage, par la communauté de communes à la date du présent arrêté, seront poursuivies et achevées par cette dernière :

- plan de circulation d'Ornans,
- aménagement du carrefour RD392/RD27/chemin du Rondeau à Lavans-Vuillafans,
- aménagement RD324, chemin des prés et rue de Malbrans à Villers sous Montrond .

Développement touristique

- Tourisme

: réalisation d'équipements immobiliers nécessaires au maintien et développement de l'activité touristique : espace ludique et touristique de la vallée de la Loue est reconnu d'IC. - action, animation et promotion touristique d'IC : offices de tourisme de la cc et ses antennes, étude et mise en oeuvre d'un schém de développement touristique portant sur l'ensemble du territoire, actions de promotion et d'animation lorsque leur rayonnement intercommunal est affirmé ou lorsque leur dimension innovante mérite d'être portée par l'EPCI.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

La Cc est autorisée à adhérer à l'EPF du Doubs

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

et participation à la valorisation du patrimoine bâti public des villages.

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

: création et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Sanitaires et social

- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Gestion de l'action sociale relevant de l'intérêt communautaire. La CCPO dispose d'un centre intercommunal d'action sociale qui exerce l'ensemble des compétences sociales légales et facultatives détenues par les communes membres dans le domaine social prévu par le code de l'action sociale.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
25	S.Y.B.E.R.T.(mixte) (252508247)	SM fermé	226 732
25	Syndicat Mixte de la Loue (252507090)	SM ouvert	25 151
25	Syndicat Mixte du Pays Loue Lison (252508338)	SM fermé	25 151
25	Syndicat Mixte d'énergies du Doubs -SYDED (252508288)	SM fermé	534 940

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)